

La Sanction royale

Le gouvernement a abandonné sa politique sur la distribution de films. Pour ce qui est de la Loi sur la radiodiffusion, le gouvernement a rejeté les principales recommandations du Comité permanent sur la radiodiffusion tendant à protéger le marché canadien. J'y reviendrai dans un instant.

Le premier ministre lui-même a eu plusieurs entretiens récemment avec le grand éditeur international, Robert Maxwell, à propos des journaux. Je prédis que nous deviendrons facilement un satellite, non pas uniquement d'autres pays, mais de grandes multinationales dès que des gens comme Rupert Murdoch et Robert Maxwell auront pu mettre la main sur les journaux canadiens.

Le gouvernement du Canada n'a qu'à laisser tomber l'exigence de 30 p. 100 pour ouvrir la porte toute grande à la propriété étrangère. Je crois que 30 p. 100 est la limite de la participation étrangère dans nos journaux. Une fois cette exigence levée, même nos journaux passeront entre des mains étrangères. Attention alors au *Globe and Mail*, au *Toronto Star*, à Southams et d'autres gens comme eux qui traitent si bien nos politiques.

Le gouvernement a appliqué la politique de Baie Comeau au petit bonheur. Cette politique stipule que lorsqu'il y a acquisitions de compagnies américaines ayant des filiales au Canada, ces filiales doivent être cédées à des intérêts canadiens. Dans la cause des *New American Libraries*, le gouvernement a fait comme si cette politique n'existait pas.

Voici ce que nous dirions si nous étions à la place du gouvernement. Nous croyons, au sein du Nouveau Parti démocratique, qu'à la très grande majorité, ce sont des entreprises canadiennes qui fabriquent les produits culturels canadiens et que, par conséquent, nous avons une industrie culturelle rentable qui mérite d'être encouragée. Nous devons protéger notre culture.

La plupart des gens sont favorables à la libéralisation des marchés. J'ai déjà dit que nous vivions dans un monde planétaire. Mais même les pays les plus avancés, y compris les États-Unis, protègent leur propre culture. Nous pourrions nous faire écraser par le rouleau compresseur américain pour ainsi dire.

Un distributeur de films américains grand démarcheur de l'industrie cinématographique américaine et ami du président, M. Jack Valenti, est venu à Toronto la semaine dernière menacer les Canadiens. Ses propos se résument à ceci: «Vous feriez bien de nous écouter.» Voilà les tactiques de fiers-à-bras dont use l'industrie cinématographique américaine pour pouvoir conserver la mainmise sur 98 p. 100 de la distribution au Canada.

J'ai présenté un projet de loi tendant à apporter des changements structurels sur le marché. Cela nous forcerait à modifier la situation actuelle. En d'autres termes, nous accorderions une part du marché—sauf erreur, d'environ 15 p. 100—aux compagnies de distribution canadiennes. C'est vraiment radical. C'est ce que nous proposons de faire. Le gouvernement a reculé, déchiré le projet de loi et cédé tout simplement face à la menace américaine.

Il faut donner aux radiodiffuseurs publics, notamment la Société Radio-Canada, les crédits voulus. Or, le gouvernement ne cesse d'effectuer des compressions dans ce domaine depuis son arrivée au pouvoir en 1984. Au cours de ses quatre premières années au pouvoir, il a fait passer le budget de la Société Radio-Canada de près de 970 millions de dollars à environ 770 millions de dollars par année et on parle maintenant d'autres compressions de 140 millions de dollars. La nouvelle direction a de grands projets pour la Société. Cependant, il est toujours possible qu'on sabre dans la programmation régionale et dans les bulletins de nouvelles et qu'on passe des annonces publicitaires au cours du bulletin de nouvelles de fin de soirée, et ainsi de suite. Il faut élaborer un plan quinquennal pour la Société, afin qu'elle reçoive tous les crédits voulus et qu'elle échappe à toute ingérence politique, ce qui n'est pas assuré à l'heure actuelle, alors que les administrateurs doivent s'adresser au gouvernement lorsqu'ils ont besoin de crédits supplémentaires.

Dans le domaine de l'édition, il faut appliquer de façon vigoureuse la politique établie à Baie Comeau. Il s'agit d'adopter des lois bien canadiennes sur la concentration de la propriété dans le domaine des médias. Nous ne pouvons laisser quelques personnes à peine les contrôler. Il faut insister pour qu'ils demeurent entre les mains canadiennes.

Dans le domaine de la programmation télévisée, il faut encourager la Société Radio-Canada à faire en sorte que 95 p. 100 des dramatiques qui passent sur ses ondes, soient canadiennes. Pour ce qui est des stations de télévision privées, 50 p. 100 des émissions qui passent aux heures de grande écoute, entre 19 heures et 23 heures doivent avoir un contenu canadien. Sinon, nous leur retirerons leur licence pour la donner à d'autres Canadiens qui se plieront à cette exigence, et seront heureux d'entrer sur le marché privé.

Dans le domaine des télécommunications, les conservateurs, avec l'appui des libéraux parfois, je dois le dire, dérèglent les services téléphoniques. Call-Net en est un excellent exemple. Ils commencent à ouvrir les portes aux grandes compagnies de téléphone américaines.